



N'ayons pas peur du chaos !

Elizabeth Ducottet

Interview conduite par Guy Vallancien

Les vertus conduisant au succès

La réussite du Thuasne repose sur trois vertus cardinales :

- La pérennité, grâce la transmission au fil du temps et des générations ;
- La frugalité, au travers de l'orientation des ressources vers l'essentiel, c'est-à-dire l'innovation ;
- L'agilité et le redéploiement des forces pour faire se succéder les projets de manière fluide.

Une intégration du digital pour améliorer l'expérience du patient

Thuasne a rapidement pris la mesure de l'importance du digital. L'entreprise s'est rapprochée d'acteurs innovants. Elle les a accueillis et soutenus, mais sans les intégrer, afin de ne pas brider leur inventivité. Au fur et à mesure du temps, les innovations digitales apportées par ces acteurs ont été intégrées à l'offre de Thuasne. L'approche a toujours été empirique, c'est-à-dire basée sur l'observation des besoins des patients.

Le numérique et le nouveau monde : une nécessaire mutation

Le numérique illustre le passage d'un monde à l'ordre établi à un nouveau monde. La période de transition entre ces deux mondes constitue un sens littéral du terme un chaos. Elle peut susciter la peur et la tentation du repli. Pour passer cette période de chaos, il est impératif de se projeter vers l'avenir, d'aller dans le sens du changement et non de lutter contre ce changement.

L'État doit être au service de l'innovation française

Les pouvoirs publics doivent de leur côté prendre conscience de l'importance de l'innovation disruptive pour les patients, mais également pour le rayonnement industriel de la France. L'industrie française peut créer des emplois de valeur grâce à son innovation. Les pouvoirs publics doivent engager un vaste mouvement de simplification et de facilitation, faute de quoi des acteurs innovants pourraient se tourner vers l'étranger.

L'importance des entreprises de taille moyenne dans le rayonnement industriel

Les entreprises de taille moyenne ont un grand rôle à jouer dans ce développement de l'industrie à haute valeur ajoutée. Elles représentent 25 % des emplois français et 32 % des exportations et doivent être encouragées à réinvestir les territoires régionaux industriels ayant été impactés par la désindustrialisation engagée au terme des Trente Glorieuses.